

**Le 11, mais...**

Dans son allocution du 13 avril, le président de la République Emmanuel Macron a annoncé une reprise progressive pour les crèches, écoles, collèges et lycées à partir du 11 mai.

Depuis le début de la pandémie, le SNALC ( syndicat qui représente tous les personnels de l’Education Nationale, de l’Ecole au supérieur , en passant par les administratifs, aesh et personnels encadrants) n'a eu à l'esprit qu'une seule et unique chose : la sécurité des élèves et des personnels.

C'est pourquoi l'annonce de cette reprise, très assertive, nous surprend. Combien d'annonces tout aussi assertives avons-nous eues depuis mars, qui ont été démenties parfois dans la journée même ? Combien de certitudes ont volé en éclats face à un phénomène dont nous maîtrisons très imparfaitement le fonctionnement et l'évolution ?

Le SNALC comprend parfaitement les enjeux de cette réouverture. Ce n'est pas tant pour les élèves qui n'ont pas pu suivre la « continuité pédagogique » que pour permettre le redémarrage économique du pays. Soyons francs.

Mais pour le SNALC, en plus d'être franc, il va falloir être clair. Pourra-t-on le 11 mai rouvrir l'institution qu'on appelle École, celle où l'on enseigne à TOUS les élèves ? À 30 ou 35 par classe ? Nous ne le croyons pas, sauf formidable embellie sanitaire. C'est donc d'un succédané d'école qu'il est question ici. Il va falloir « inventer », « innover », « personnaliser » — préparons-nous à subir un torrent de bêtises pédagogiques de la part de nos plus grands « spécialistes ». Pour in fine faire quoi : des petits groupes ? Mais que fait-on des autres élèves alors ? Fera-t-on cours à certains le lundi et à d'autres le mardi, ce qui n'aidera certainement pas beaucoup le redémarrage économique ? Tant de questions sur lesquelles nous savons que les services du ministère travaillent. Le SNALC leur rappelle qu'à l'impossible nul n'est tenu. Nous avons tourné la question dans tous les sens, et nous n'avons pas trouvé de réponse, sauf à rester sur les modalités d'accueil volontaire actuelles, éventuellement élargies à d'autres enfants.

Mais pour le SNALC, bien avant cette question pédagogique, c'est une fois encore la question de la santé des agents, des élèves, et des proches de tout ce beau monde qui prime.

Nous l’écrivons très clairement : si début mai, nous constatons que toutes les conditions sanitaires ne sont pas réunies, nous nous opposerons à la réouverture.

L'école, c'est le lieu en France où l'on peut le moins respecter la distanciation sociale. Les jeunes enfants n'en ont pas la capacité 100% du temps. Les couloirs des collèges ne permettent pas à deux

personnes de se croiser. Et il faut arrêter de croire qu'on peut gérer les 1500 élèves d'un lycée en laissant 1m de distance entre tout le monde : c'est un mensonge.

Pour le SNALC, en l'état actuel des connaissances dont nous disposons, rien ne sera possible sans la garantie d'avoir tout le matériel de protection nécessaire dans tous les établissements, et d'avoir testé tous les personnels et tous les élèves. Et pas uniquement celles et ceux qui présentent des symptômes.

Le SNALC poursuivra son dialogue avec le ministère afin de porter votre parole, vos craintes et toutes vos interrogations. Nous avons prouvé en mars que nous savions taper du poing sur la table. S'il faut le faire en mai, nous taperons encore.

Le SNALC se battra pour qu’aucun élève ne soit laissé au bord du chemin et nous avons des propositions à faire pour les décrocheurs et absentéistes.

Ne sacrifions pas nos élèves et personnels sur l’autel de l’enjeu économique.

**Enquête, y répondre :**

Le SNALC a par ailleurs lancé une enquête à propos de la reprise du travail le 11 mai 2020 que vous pourrez trouver et remplir ici : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdXsILbY6aUmj0g56i0qEP87WoqDDbN_fEypcw-K-VmDPNChw/viewform>

**Contacts :**

. Académie de Montpellier, Karim El Ouardi, president.snalcmontpellier@gmail.com, 06 43 68 52 29. . National, Jean Rémi Girard, girardsnalc@yahoo.fr.